



Sections des Bouches du Rhône

A la Directrice régionale des finances publiques,
au directeur général des finances publiques

La cause de la situation du CDIF de Tarascon qui a conduit à l'événement dramatique de mercredi 30, tout le monde la connaît : c'est la division par 2 des effectifs en quelques années.

C'est pourquoi, la solution aussi tout le monde la connaît : c'est de stopper la spirale des suppressions de postes, à commencer par la suppression supplémentaire programmée au CDIF pour le 01/09/2011.

Le CDIF de Tarascon n'est pas un cas isolé. Sa situation est même emblématique de celle de tous les services. Depuis des mois, de toute une série de services du département est montée l'exigence que la direction prenne les dispositions pour sauver les services de l'asphyxie où les conduit la chute des effectifs, de la démoralisation complète dans laquelle sont plongés les agents . Jusqu'à présent la direction a opposé à ces demandes légitimes une fin de non recevoir pure et simple, elle a tapé en touche en appelant les agents et les chefs de service à s'organiser, comme s'ils étaient responsables de la situation.

Ce qui vient de se passer au CDIF de Tarascon, c'est le franchissement de la ligne jaune. Maintenant trop c'est trop. Nous ne pouvons accepter qu'à cette situation, la direction se contente de répondre par des rustines (un mois d'échelon de renfort par ci par là), que pour toute solution elle vienne exprimer sa "compréhension"...tout en ne renonçant en rien d'ailleurs à la nouvelle charrette de suppressions massives de postes prévue au 1/09/2011.

Ce que nous agents de tous les services attendons ce sont des mesures concrètes, pas des paroles. En particulier, les collègues de Tarascon dénoncent le fait que la direction n'ait pris aucune disposition sérieuse pour apporter une aide psychologique aux agents qui sont fortement affectés sur le site alors que c'était élémentaire. Au delà de cet aspect :

La première mesure qui doit être prise c'est l'annulation de toutes les suppressions de postes prévues au 1/09/2011.

La seconde c'est le rétablissement partout où cela est nécessaire des postes déjà supprimés, à commencer bien sur au CDIF de Tarascon.

Voilà quelles sont les exigences des personnels de Tarascon et de l'ensemble de la DRFIP. Voilà les exigences sur lesquelles nous demandons à ce que nos organisations soient reçues sans délai.

